

- Générations Nouméa -

Premiers résultats du recensement : un exode inquiétant

(8 janvier 2020)

Les premiers résultats du recensement 2019 mettent en avant, pour la ville de Nouméa, un exode important de sa population sur les 5 dernières années.

En effet, les premiers résultats du recensement 2019 montrent que la Ville de Nouméa a perdu 5.641 habitants en 5 ans (94.285 habitants en 2019 contre 99.926 habitants en 2014).

Même si certains Nouméens pourront peut-être se satisfaire d'une telle situation (fluidification de certains axes routiers ou encore amélioration du bilan environnemental), cette situation est catastrophique pour la Ville de Nouméa et cela à plusieurs titres :

- La perte de plus de 5.600 habitants signifie moins de salariés et donc **moins de consommateurs dans un contexte économique déjà difficile** pour notre ville. Par ailleurs, la délocalisation / relocalisation d'entreprises signifie une perte de diversité et de compétitivité de son offre de biens et de services.
- **Autre secteur majeur très impacté : le secteur du logement**, avec des répercussions venant alourdir la situation déjà préoccupante dans ce domaine, car de nombreux logements sont vides sur Nouméa, tant chez les bailleurs sociaux que dans le secteur privé (10% du parc). Et les logements vides appartiennent au parc le plus ancien.
- Cela se traduit inévitablement par une **diminution du taux d'occupation des écoles** pouvant même conduire à la fermeture de certaines d'entre elles (effet cumulé avec le vieillissement régulier de la population nouméenne constaté depuis 2011),
- Enfin, **c'est pour la commune, moins de moyens financiers** puisque le FIP (fonds Intercommunal de Péréquation) est basé sur la population des communes.

Il est donc important, face à ce sombre constat, de s'interroger sur les causes et les responsabilités d'un tel phénomène.

Seule cause évoquée par Madame le Maire dans son interview radiophonique : « le prix du foncier est onéreux ». Consécutivement, Madame le Maire indique qu'il faut aider l'accès à la propriété. C'est pourquoi, la mairie de Nouméa vend un terrain au FSH pour faire 30 logements.

Certes, mais 30 logements pour de jeunes familles qui ont les moyens d'accéder à la propriété équivalent à 100 personnes qui reviennent sur Nouméa. Attendu que la Ville a perdu 5.600 habitants en 5 ans, **avec la mesure mises en œuvre par Madame le Maire, nous reviendrons à la population de 2014 en l'an 2076, soit dans 56 ans !!** Et tout le foncier communal n'y suffira pas.

De plus, cette politique semble oublier que majoritairement, la population en recherche de logement n'a malheureusement pas les moyens d'accéder à la propriété. Enfin, la Ville de Nouméa n'a pas permis la construction de nouveaux logements à 2 exceptions notables près : le Carré ROLLAND et la tour de 36 étages sur l'Anse Vata. Pour rappel, après plusieurs années d'études, la construction de l'écovillage de SAKAMOTO a été stoppée, sans solution alternative rapide et crédible.

A aucun moment, Madame le Maire n'a anticipé les départs d'entreprise, les déplacements de population vers les communes de l'agglomération et pris les mesures nécessaires pour endiguer le phénomène. Il suffit pour cela de se rendre sur le site électronique de la commune pour s'en convaincre ! (cf. pièce jointe) ou de se référer au projet de PUD voté le 2 janvier 2020 par le conseil municipal qui est construit sur une population de 100.000 habitants !

Pour le Comité Générations Nouméa, la responsabilité de l'équipe municipale de Madame LAGARDE est donc engagée. **Cette diminution de population est une catastrophe pour la Ville à moyen terme et nous pensons que la mesure annoncée n'est pas à la hauteur de l'enjeu.**

Face à cette situation, Générations Nouméa veut pour l'avenir remettre l'humain à nouveau au cœur des politiques publiques. **Nouméa doit redevenir attirante, une ville où il fait bon vivre.**

Pour notre part, nous prenons l'engagement :

- de travailler avec et au sein des conseils d'administration dans laquelle la Ville de Nouméa siège pour œuvrer rapidement en concertation avec les autres collectivités en charge du logement et pour permettre à de futurs locataires de trouver des solutions (SEM Agglo, SECAL, SIC, FSH).
- d'agir sur la construction de logements neufs, avec les différents partenaires et outils à sa disposition (syndicat intercommunal, contrats de développement, avec les bailleurs sociaux et les acteurs privés du secteur).
- d'intervenir dans le développement économique de la Ville, en agissant prioritairement sur l'attractivité et l'embellissement de la zone industrielle de Ducos et sur le centre-ville.
- D'initier une politique de mutation du parc locatif inoccupé (bureaux et logements inadaptés actuellement vides, lutte contre l'insalubrité), qui respectera le bien-être des habitants et notre vision écologique et économique pour la Ville.
- Renforcer le dispositif d'insertion par le logement et l'emploi, mesure d'accompagnement pour permettre à de nouveaux locataires d'intégrer le parc locatif en respectant les critères de ressources.

Extraits du site électronique de la Mairie de Nouméa :

VPN www.noumea.nc/vivre-noumea/noumea-durable/epanouissement-des-etres-humains

les atouts mais doit

Nouméa durable

- > L'agenda 21
- > Cohésion sociale et solidarité
- > Biodiversité et ressources naturelles
- > Défi climatique et énergétique
- > Dialogue, échange et exemplarité
- > Production et consommation responsables
- > Epanouissement des êtres humains**

Nouméa Ville Numérique

Les grands projets

Urbanisme

Déplacement

Stationnement

Paysages et biodiversité

Propreté urbaine

Gestion des déchets

Eau et assainissement

Travaux

offre d'accueil pour la

les quartiers

publics en tous lieux

Chiffres clés

Pour les sources des chiffres cités, merci de vous reporter à l'état des lieux complet

35 000 Nouméens supplémentaires d'ici 2020

- Doublement de la population des 60-75 ans d'ici 2030
- 180 000 F : salaire mensuel moyen
- 70 % du budget des ménages : logement, transports et alimentation
- 61 écoles maternelles et primaires (dont 9 privées)
- 9 maisons de quartiers équipées de cyber-bases et maisons de la musique
- 17 % des Calédoniens de moins de 14 ans sont obèses (3,5 % en Métropole)
- 10 % de la population est diabétique (3 fois plus qu'en Métropole)
- 57 % des travailleurs handicapés n'ont pas de diplôme